



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

AHUILLÉ — ARGENTRÉ — BONCHAMP — CHÂLONS-DU-MAINE — CHANGÉ — LA CHAPELLE-ANTHENAISE  
ENTRAMMES — FORCÉ — LAVAL — L'HUISSERIE — LOUVERNÉ — LOUVIGNÉ — MONTFLOURS  
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT — NUILLÉ-SUR-VICOIN — PARNÉ-SUR-ROC — ST-BERTHEVIN  
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX — ST-JEAN-SUR-MAYENNE — SOULGÉ-SUR-OUETTE



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018**

## DE LAVAL AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE



## 10 UN TERRITOIRE attractif

Économie : déployer ses attraits	12
Cultiver l'innovation	14
Investir pour soutenir une recherche et un enseignement supérieur de proximité	16
Emploi : provoquer les rencontres	18



## 20 UN TERRITOIRE durable

Aménagement : bâtir un territoire cohérent et solidaire	22
Habitat : réinvestir l'existant	24
Transport : assurer toutes les mobilités	26
Environnement : préserver les ressources	28



## 30 UN TERRITOIRE de vie

Une culture dynamique et innovante	32
Cohésion sociale : réduire les disparités	34
Sport : mailler le territoire d'équipements sportifs	36
Tourisme : promouvoir le professionnalisme	38



## 40 UNE COLLECTIVITÉ performante

La démarche de performance	42
Ressources : optimiser les services	44
Un budget maîtrisé dans un contexte de reprise économique	46

## 2018, UNE ANNÉE DE TRANSITION



Au-delà d'un simple acte administratif, l'élaboration du rapport d'activité et sa présentation à chaque conseil municipal des vingt communes de l'agglomération, sont l'occasion d'exposer en synthèse les actions de l'année passée.

2018 a été une année particulière. En effet, bien que notre établissement de coopération intercommunale ait poursuivi ses missions conformément à notre projet de territoire, nous avons collectivement travaillé à assembler les pièces d'une nouvelle intercommunalité avec détermination et responsabilité.

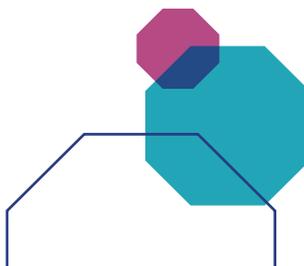
Une responsabilité partagée vis-à-vis des habitants d'un territoire nouveau, mais également vis-à-vis des enjeux qui nous attendent. Associés à l'ensemble des élus et des agents, artisans de notre intercommunalité, nous avons mené ce projet de fusion avec la conviction d'être sur le bon chemin. L'énergie que nous avons ainsi déployée ne sera pas vaine et alimentera la culture intercommunale au-delà des méandres des intérêts particuliers.

Ainsi, avons-nous tracé pas à pas les contours de notre future collectivité avec nos voisins du Pays de Loiron.

Je garde confiance en l'avenir, car nous avons su dessiner la silhouette de l'intercommunalité de demain. Il nous reste à lui donner la consistance qui lui permettra de renforcer sa place dans la compétition des territoires.

**François ZOCCHETTO**

*Président de Laval Agglomération*



# UN TERRITOIRE des compétences

## Dates

**1993**

Création de la Communauté de communes du Pays de Laval qui remplace le District, le Syndicat d'études de l'Agglomération lavalloise et le Syndicat intercommunal de l'Aménagement de Changé-Laval.

**1994**

Montfleurs devient la 20<sup>e</sup> commune de la Communauté de communes du Pays de Laval.

**2001**

La Communauté d'agglomération de Laval succède à la Communauté de communes du Pays de Laval.

**2002**

La collectivité prend le nom de Laval Agglomération.

**2014**

L'Hôtel communautaire de Laval Agglomération est créé, 1 place du Général Ferrié à Laval.

**2015**

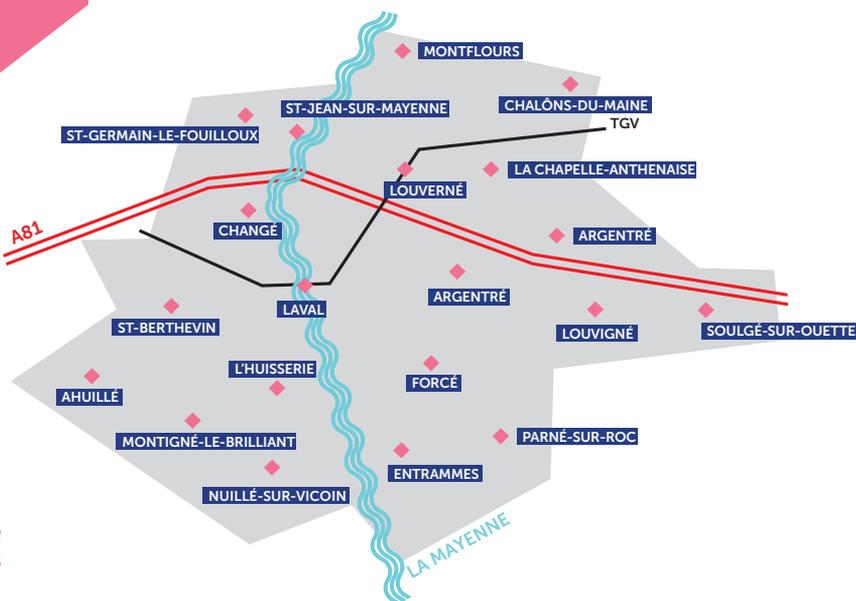
Adoption à l'unanimité du Projet de territoire.

**2016**

Laval Agglomération opte pour une nouvelle identité qui revisite la figure du palindrome, dans une volonté d'incarner une collectivité plus attractive, tournée vers l'avenir.

**2017**

Prise de compétences de l'eau-assainissement et de l'enseignement artistique (danse, musique, théâtre et arts visuels).



**Construire l'avenir pour et avec ses 95 000 habitants et faciliter le développement des projets innovants sont les ambitions de Laval Agglomération. Entre vitalité économique, pôle d'enseignement supérieur, plate-forme de la réalité virtuelle, qualité de vie, services à la population et tourisme, son territoire actuel de 433 km<sup>2</sup> dispose de nombreux atouts auxquels il s'agit de donner toujours plus d'ampleur.**

Laval Agglomération est un territoire économiquement solide et volontaire. Le taux de chômage y est nettement inférieur à la moyenne nationale. Son économie y est extrêmement diversifiée, on y compte beaucoup d'entreprises leaders à capitaux familiaux, un réseau dense de sociétés de plusieurs centaines de salariés, une proximité entre dirigeants et collaborateurs particulièrement productive. Il règne sur cette terre d'innovation un état d'esprit ouvert aux talents et aux projets. Elle bénéficie par exemple d'une reconnaissance mondiale dans l'agroalimentaire ou encore dans le domaine de la réalité virtuelle avec le salon Laval Virtual.

La solidité de son économie passe plus que jamais par la solidarité entre ses communes, ses acteurs, le maintien et le développement des entreprises, et l'implantation durable de nouveaux projets à une nouvelle échelle.

L'année 2018 se présente donc comme une année de transition qui vient s'inscrire dans cette dynamique positive dont bénéficie Laval Agglomération. La fusion avec la Communauté de communes du Pays de Loiron est un projet majeur qui nécessite une bonne connaissance mutuelle. Cette histoire commune à écrire trouve sa première expression au travers d'un nouveau « Projet de territoire », véritable feuille de route pour bâtir une intercommunalité de projet et de sens, que méritera largement ce nouveau territoire tant ses potentialités sont multiples et porteuses pour son attractivité.



## LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- > Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et touristiques
- > Actions de développement et de promotion du territoire
- > Aides directes et indirectes aux entreprises
- > Politique de l'emploi
- > Plan local pour l'insertion et l'emploi

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

- > Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI)
- > Actions de développement
- > Gestion des équipements

### TRANSPORTS ET MOBILITÉ

- > Plan global de déplacement (PGD)
- > Grandes infrastructures
- > Transport collectif
- > Déplacements doux
- > Voiries et pistes cyclables

### AMÉNAGEMENT

- > Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- > Schéma d'observation de prospectives urbaines
- > Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- > Programmation foncière
- > Études d'aménagement
- > Crématorium

### HABITAT

- > Équilibre social et diversité de l'habitat
- > Programme local de l'habitat
- > Amélioration du parc immobilier d'intérêt communautaire
- > Gens du voyage : gestion des structures d'accueil et aides à la sédentarisation, schéma départemental d'accueil

### SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- > Contrat de ville
- > Prévention de la délinquance
- > Actions sociales
- > Incendie et secours

### ESPACES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

- > Qualité des espaces publics et naturels d'intérêt communautaire
- > Gestion, collecte et valorisation des déchets
- > Stratégie environnementale
- > Chemins de randonnée
- > Centre d'initiation à la nature (CIN)
- > Entretien du Bois de L'Huisserie
- > Lutte contre la pollution
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- > Eau et assainissement

### NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- > Réalité virtuelle et augmentée
- > Ingénierium
- > Laval Virtual
- > Laval Très Haut Débit

### SPORT

- > Actions de développement et gestion des équipements sportifs : piscine Saint-Nicolas, Aquabulle, stade Francis-Le-Basser, terrain Louis-Béchu, piste d'athlétisme, Centre régional d'éducation formation sport jeunesse Pierre-de-Coubertin, golf de Laval et de Mayenne, centre d'entraînement des Gandonnières
- > Soutien aux courses hippiques et aux hippodromes
- > Soutien au sport de haut niveau et à l'événementiel sportif

### CULTURE

- > Gestion des équipements culturels : Théâtre, le 6par4
- > Lecture publique
- > Soutien à la création et à la diffusion artistique
- > Enseignements artistiques : danse, musique, théâtre et arts visuels

### TOURISME

- > Animation touristique et patrimoniale
- > Soutien aux acteurs du tourisme

# 2018 EN IMAGES...

## VŒUX

### Une année de transition

Le jeudi 18 janvier, le président de Laval Agglomération présentait officiellement ses vœux lors d'une cérémonie organisée au Laval Virtual Center. Entouré des vice-présidents, des maires de l'agglomération et de nombreuses personnalités, François ZOCCHETTO a évoqué les projets qui animeront la collectivité, et notamment la fusion annoncée avec le Pays de Loiron. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, une nouvelle entité regroupant Laval Agglomération et le Pays de Loiron sera créée, réunissant sous une même bannière 34 communes, soit 117 000 habitants.



## ZAC LGV

### Le PEM inauguré

Le Pôle d'échange multimodal (PEM) a été inauguré, le jeudi 24 mai. Les élus présents ont profité de cette occasion pour découvrir les récents équipements de la gare de Laval : le bâtiment voyageurs SNCF, la passerelle et la gare routière.

## COHÉSION SOCIALE

### L'art de l'éloquence #P34

Pour la 1<sup>re</sup> édition du Concours d'éloquence, organisée par Laval Agglomération et le Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD), 12 collégiens se sont exprimés devant la Cour du Palais de justice de Laval, le vendredi 1<sup>er</sup> juin. Notés sur leur intonation, leur gestuelle, leur vocabulaire, tous ont montré une grande détermination. Pour cette initiative d'éducation à la citoyenneté, le Contrat de ville s'est vu décerner le label « 40 ans de la politique de la ville, inventons les territoires de demain » qui distingue les actions les plus innovantes conduites dans les quartiers prioritaires.

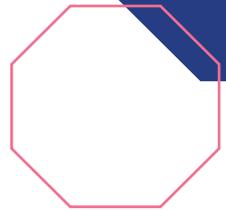




## EMPLOI

### Des rendez-vous numériques #P18

À l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition de la Semaine Laval Emploi, le Laval Virtual Center a accueilli une journée dédiée aux emplois du numérique et de la réalité virtuelle. Avec plus de 600 emplois dans le numérique, Laval Agglo s'est imposée comme la capitale européenne de la réalité virtuelle dont le rendez-vous annuel, le salon Laval Virtual, est désormais incontournable.



## TRANSPORTS

### Une nouvelle façon de voyager #P26

Après la mise en service d'un nouveau système d'information visuel et sonore qui signale le nom des différents arrêts et l'itinéraire du trajet, le réseau des TUL a poursuivi sa modernisation en lançant une toute nouvelle carte.



## FUSION

### Deux réunions publiques pour informer les habitants

Les élus de Laval Agglomération et du Pays de Loiron ont présenté le visage du futur établissement de coopération intercommunale et ses compétences à l'occasion de deux réunions publiques, dont l'une s'est déroulée le 29 novembre à l'Hôtel de ville de Laval. Tout un chacun a pu poser des questions sur les conséquences et l'impact de cette fusion sur son quotidien. Et notamment, sur le maintien des services de proximité du Pays de Loiron, tels que l'épicerie sociale ou le Relais Assistants Maternels.



# UN TERRITOIRE **ATTRACTIF**





P12  
**ÉCONOMIE :**  
déployer ses attraits

P14  
**CULTIVER**  
l'innovation

P16  
**INVESTIR**  
pour soutenir  
une recherche  
et un enseignement  
supérieur  
de proximité

P18  
**EMPLOI :**  
provoquer  
les rencontres

## ÉCONOMIE : déployer ses attraits



© Bregval - Laval Économie

### 2018 en chiffres...

Foncier :

- > **54 zones d'activités**, soit 1 000 ha de foncier économique,
- > **66,5 ha disponibles** à la vente,
- > **17 ventes réalisées** correspondant à **125 631 m<sup>2</sup>** pour un montant total de **1,9 M€ HT**.

Soutien aux entreprises :

- > via l'aide à l'immobilier **1,5 M€** de subventions attribuées pour **17 projets**,
- > via des prêts d'honneur **51 prêts** attribués pour un montant total de **377 500 €**.

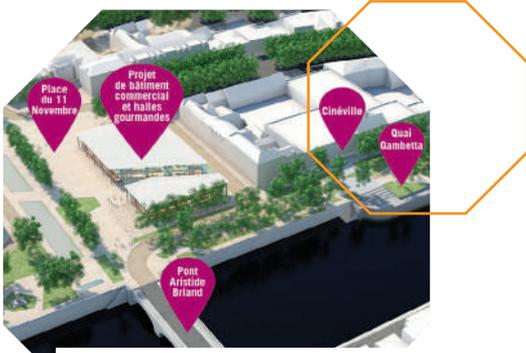
### LA MISSION ATTRACTIVITÉ DES COMPÉTENCES ACTIVÉE

TRAVAILLER  
& VIVRE à  
LAVAJ

En 2018, le service Emploi de Laval Agglo a expérimenté une démarche d'attractivité axée sur l'industrie. L'objectif est d'attirer de nouvelles compétences et de répondre aux besoins des entreprises locales qui peinent à recruter. Il s'agit donc de faire venir des candidats en les accompagnant dans leur projet (emploi du conjoint, logement, garde et scolarisation des enfants...). Concrètement en 2018, le partenariat avec Pôle emploi a permis des actions auprès de demandeurs d'emploi à Troyes, Châlons-en-Champagne, Montreuil et Aubervilliers. L'occasion de présenter le territoire (atouts, qualité de vie, offres d'emplois, accompagnement à la mobilité). Les candidats pouvaient passer des entretiens directement avec les entreprises. Des mailings ciblés ont été envoyés et une intervention a été réalisée sur un site de Lactalis. Des partenariats ont également été mis en place avec des cellules de reclassement et des cabinets de recrutement.

Les résultats de cette phase expérimentale sont très positifs : en 2018, 111 personnes ont été suivies dans leur projet, 47 emplois ont été pourvus, 42 familles se sont implantées soit 91 personnes (dont 35 enfants) dans l'agglo. D'où un déploiement de la mission en 2019 au sein de Laval Économie.

Un candidat recruté directement par une entreprise peut aussi être orienté vers les chargées de mission pour être accompagné dans sa nouvelle vie. Il est aussi possible de transmettre son CV lors de salons, rencontres Pôle emploi, ou en passant par le site [www.travailleretvivre-laval.fr](http://www.travailleretvivre-laval.fr).



### OBSERVATOIRE DU COMMERCE : APPUYER LES PROJETS SUR LE TERRITOIRE

Le commerce est un domaine clé de l'activité économique du territoire. **Laval Agglomération compte près de 1 500 établissements, 7 000 emplois, un volume d'affaires estimé à près de 750 millions d'euros.** Ce secteur est aujourd'hui traversé par de profondes mutations liées notamment à l'évolution des comportements d'achat du consommateur. Le commerce est également au cœur des problématiques des acteurs publics et de certains opérateurs privés en matière d'aménagement et de développement commercial.

**C'est pour ces raisons que Laval Économie a mis en place en 2018 un observatoire du commerce.** À la fois un outil de présentation du territoire pour les acteurs souhaitant y investir, mais aussi un document de référence et d'aide à la décision pour les élus. La thématique du commerce a été abordée sous plusieurs angles : offre commerciale, dynamiques sociodémographiques, emploi, immobilier, mobilité, en lien avec les grandes tendances nationales. Une première édition pour Laval Agglo, riche en informations, donnant une bonne photographie du territoire. La plaquette est consultable sur [www.laval-economie.fr](http://www.laval-economie.fr).



### C'EST DURABLE

#### La plateforme de transport combiné de Saint-Berthevin en bonne voie

Le site combiné rail/route doit devenir la plateforme régionale de fret ferroviaire. L'objectif est de créer un lieu de transbordement de marchandises entre des camions et des trains, qui sera une alternative fiable et performante pour les transports sur de longues distances. Cela répond également à la saturation des infrastructures routières et à la nécessité de trouver des solutions plus écologiques. Compte-tenu de la position stratégique de Laval, qui offre la possibilité de faire un aller/retour en camion vers Brest dans la journée, et de la forte présence d'entreprises de transport et logistique dans le département, ce projet avait tout lieu de se mettre en place sur le territoire. La concrétisation de la plate-forme de Saint-Berthevin se précise donc. Les infrastructures existantes et la proximité avec l'autoroute en font un lieu idéal pour une mise en œuvre à l'horizon 2021.

### SUR LE VIF

#### Une nouvelle zone d'activité à Entrammes

Les travaux sur la première tranche de la zone d'activité du Riblay, situé le long de l'axe Laval-Angers, à Entrammes se sont achevés au printemps 2018 permettant ainsi de livrer 21 540 m<sup>2</sup> de surface commercialisable. La vente des premiers terrains a suivi puisque 3 000 m<sup>2</sup> ont été vendus à Solamena, entreprise spécialiste de la voile d'ombrage, et 7 500 m<sup>2</sup> à Quargnul qui y stocke du gaz et du carburant. Une deuxième tranche sera aménagée dès que nécessaire, venant ajouter 17 800 m<sup>2</sup> supplémentaires à cette zone artisanale.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Un grand pas pour le parc Grand Ouest à Argentré

Enjeu de taille avec ses 150 hectares, le futur parc d'activités d'Argentré est en réflexion depuis plus de 10 ans pour gérer l'implantation d'entreprises du secteur industriel et logistique. En effet, il n'y a, à l'heure actuelle, plus beaucoup d'emplacements suffisamment spacieux dans les autres zones d'activité pour répondre à cette demande. Toutefois, la réalisation d'un tel parc à Argentré dépendait de l'accord de l'État d'y créer un nouvel échangeur autoroutier pour en faciliter l'accès. L'année 2018 a donc été décisive puisque l'État a émis un avis positif, permettant ainsi de relancer le dossier. Les procédures préalables à l'aménagement de la zone sont en cours avec un début des études prévu en 2019 et une commercialisation possible à partir de 2024/2025.

## CULTIVER l'innovation



### 2018 en chiffres...

Lors de la 2<sup>e</sup> édition de « La Mayenne Innove », événement porté par Ouest France, Laval Agglo et Laval Économie, plus de **40 dossiers de candidature** ont été reçus. **7 entreprises mayennaises ont été récompensées**. Des trophées ont été remis dans **5 catégories**, ainsi que **2 coups de cœur** : celui du jury et celui du public.

### UN « VILLAGE BY CA » A OUVERT À LAVAL

Initié par le Crédit Agricole, le « Village by CA » est arrivé à Laval, au sein de la Licorne, l'hôtel d'entreprises innovantes, devenant le 27<sup>ème</sup> Village français. Ce projet a vu le jour en coordination avec Laval Mayenne Technopole et Laval Économie. **L'objectif est d'accompagner les startups pour booster leur croissance. Trois startups ont intégré le village en 2018.**

La première, BLISS, est un dispositif de réalité virtuelle à visée thérapeutique imaginé par Mélanie PÉRON. Il permet de réduire, voire de supprimer la consommation d'analgésiques, d'anxiolytiques ou d'anesthésiants lors de soins douloureux et/ou anxiogènes. Un projet déjà plébiscité par de nombreux hôpitaux.

La seconde, INOD, crée des solutions innovantes pour modélisations immobilières en 3D. INOD est destinée aux professionnels de l'immobilier et du bâtiment pour augmenter leur efficacité commerciale et gagner en notoriété. Avec ses services et produits (InodApps, InodView, InodCase), faire visiter des projets à échelle réelle avant construction devient un réel atout marketing. Avec le logiciel d'aide à la vente InodView, unique sur le marché, leurs clients gagnent en autonomie pour tous leurs projets.

Enfin HEYPSTER, le réseau social qui respecte la vie privée, a aussi rejoint le Village. Créé par Kevin CHOLEAU, HEYPSTER protège les données personnelles de ses utilisateurs. Avec lui, pas de « tracking » : il ne conserve pas les historiques de recherche et ne fait pas de reconnaissance faciale sur photos. Et en plus il est très simple à utiliser.



BLISS, INOD et HEYPSTER  
ont intégré le Village by CA



### L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU THD AU LAVAL VIRTUAL CENTER

Après Marseille en 2016 et Strasbourg en 2017, **c'est à Laval que s'est tenue l'Université d'été du Très Haut Débit les 19 et 20 septembre 2018.** Les collectivités locales, élus et industriels concernés par le déploiement du plan France THD se sont réunis au Laval Virtual Center, haut lieu consacré aux technologies de la réalité virtuelle et augmentée. En effet, Laval Agglomération s'est engagée, depuis plusieurs années, à améliorer l'accessibilité numérique et en premier lieu l'accès au THD pour tous. Première agglomération connectée, Laval Agglo a atteint des records nationaux avec plus de 80 % de déploiement de la fibre. D'ici 2020, 100 % du territoire devrait être couvert.

**Cette édition de l'Université d'été, orientée vers l'innovation, comportait deux journées de conférences auxquelles 600 personnes ont participé.** Des temps de formation ont été proposés ainsi que de nombreux échanges. L'opportunité de réunir des acteurs nationaux, territoriaux, des professionnels et des industriels pour réfléchir ensemble aux usages du numérique de demain. Cela a permis de faire un point sur les projets en cours dans l'hexagone et la nouvelle feuille de route du gouvernement concernant le THD. 581 personnes (315 visiteurs, 183 exposants, 66 intervenants et 17 représentants des médias) ont participé à cet événement. En clôture, Julien DENORMANDIE, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, a échangé avec différents protagonistes du secteur. Des démonstrations et des animations pédagogiques étaient également au programme.



© Laval Agglomération

Le « Maïf numérique tour » sensibilise les jeunes

### C'EST DURABLE

#### Un prêt dédié à l'innovation

En partenariat avec le Comité local d'Initiative Mayenne, Laval Économie accompagne les startups et entreprises innovantes en leur permettant d'accroître leur apport personnel et de financer le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) nécessaire pour l'amorçage du projet innovant grâce au prêt d'honneur Innovation. Ce prêt sans garantie personnelle peut être accordé à des entreprises de moins de 5 ans, ayant un prêt bancaire associé, une levée de fonds ou un prêt participatif d'au moins le montant du prêt d'honneur demandé. Le prêt sollicité ne peut dépasser le double des capitaux propres mais peut se cumuler avec des prêts octroyés par le Département et la Région. En 2018, pour un montant total de 220 000 €, ce dispositif a permis de soutenir 8 projets, tels que METAVERS 360 (création de contenus immersifs et interactifs 360°), INOD (agence de réalité virtuelle pour l'immobilier), CISPE (Centre d'Ingénierie de la Sécurité Privée des Événements), SEA PROVEN (conception de drones marins), ENERFOX (solution de pilotage d'énergie) et BOOMY (application pour retrouver des objets perdus).

### SUR LE VIF

#### Le « MAïF numérique tour » sensibilise les jeunes

Le MAïF numérique tour est une initiative unique, menée par la MAïF en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations et soutenue par le ministère de l'Éducation nationale. Elle a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux opportunités mais aussi aux risques que représente l'outil numérique. Objectif : faire de chacun un acteur de la transformation digitale et sensibiliser à la protection des données personnelles et à leur exploitation. Pour la première année, le camion numérique du « MAïF numérique tour » a traversé la France en 80 villes étapes. Laval l'a accueilli mi-septembre. Une offre itinérante à la fois ludique et pédagogique pour inviter les jeunes à profiter des nouvelles technologies tout en faisant preuve d'esprit critique. Le camion aménagé - équipé d'outils interactifs, de tablettes et d'un robot humanoïde - proposait plusieurs ateliers. Au total 13 classes ont été reçues soit 328 personnes. Des parents et enfants sont aussi venus sur les créneaux du mercredi après-midi.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### CLARTÉ à la Smart Factory de Saint-Nazaire

CLARTÉ est l'un des 60 centres en France labellisé « Centre de Ressources Technologiques » par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Fondateur du pôle d'excellence lavallois sur les technologies immersives. CLARTÉ développe des actions de sensibilisation, de recherche et d'expertise en direction des entreprises. Sous l'impulsion de la Région, une réflexion a été menée sur l'avenir du Technocampus Smart Factory à Montoir de Bretagne. Prenant appui sur son expérience, CLARTÉ a pris en charge le pilotage et le déploiement d'une offre de services sur la Smart Factory. Celle-ci, depuis mai 2018, cible le bassin nazairien, la Vendée et le sud de la Bretagne. L'équipe a ainsi été renforcée (avec deux nouvelles recrues) autour de deux domaines d'activité : la location de salles immersives et le développement de conseil pour les projets innovants des entreprises. 44 entreprises de Loire-Atlantique et de Vendée ont été rencontrées au dernier semestre 2018.

**INVESTIR** pour soutenir une recherche  
et un enseignement supérieur  
de proximité



## 2018 en chiffres...

Le montant de l'investissement pour le nouveau bâtiment pour l'UFR de droit et l'ESPE à Laval, s'élève à **6 M€** dont **2 M€** financés par la Région, **2,5 M€** par le Département et **1,4 M€** par Laval Agglo.

## LE PROJET D'EXTENSION DE L'ESTACA VOIT GRAND

**L'École Supérieure des Techniques Aéronautiques et des Constructions Automobiles (ESTACA) veut s'agrandir.** Le bâtiment actuel a été construit en 2005 sur le site de la Technopole et compte 680 étudiants, spécialisés dans l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire et le spatial. L'établissement a atteint sa capacité d'accueil maximum. À l'horizon 2025, les effectifs devraient atteindre 1 000 étudiants. L'attractivité de l'école n'a jamais été aussi forte avec une insertion professionnelle assurée (91 % des diplômés sont embauchés avant l'obtention de leur diplôme et 100 % dans les 3 mois qui suivent).

**Aussi, la décision a été prise en 2018, conjointement entre la Région, le Conseil départemental et Laval Agglo, de doubler la surface de l'école et les effectifs.** Le projet prévoit une extension de 6 100 m<sup>2</sup> : deux nouveaux bâtiments accolés à l'actuel sont prévus, ainsi qu'un hangar industriel de 2 500 m<sup>2</sup> et une aire d'évolution extérieure.

En plus du cycle ingénieur en formation initiale, il s'agit de créer de nouvelles spécialisations, de renforcer l'accueil d'étudiants étrangers, d'ouvrir une filière par apprentissage. Par ailleurs, les activités de recherche vont se développer en particulier sur trois axes (qualité de l'air et dépollution, allègement des véhicules, systèmes et énergie embarqués). Enfin les activités des associations étudiantes seront transférées sur le site de l'école. Des études ont donc été lancées.



L'ESTACA devrait atteindre  
1 000 étudiants, à l'horizon 2025



© Chloé BREHIN

## UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'UFR DE DROIT ET L'ESPE À LAVAL

Depuis de nombreuses années, l'ESPE (École Supérieure de Professorat et d'Éducation) était située dans des bâtiments appartenant au Département, rue de Clermont à Laval. Des locaux peu adaptés et isolés de la vie étudiante. De son côté, l'UFR de droit était dans un bâtiment en face de l'ESIEA (École d'ingénieurs du monde numérique) qui ne disposait pas d'amphithéâtre. **L'idée a été de regrouper ces deux filières universitaires sur un même site pour mutualiser les moyens et les ressources, et favoriser les échanges entre enseignants et étudiants.** Érigé sur le campus de la Technopole, le nouveau bâtiment regroupant les deux écoles a été inauguré le 30 novembre 2018. Plus fonctionnel et plus spacieux, ce nouvel édifice a été financé dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2015-2020.

Les locaux d'enseignement et espaces de bureau et accueil sont organisés autour d'un hall commun et ouverts sur les lieux de convivialité. Les salles informatiques et le laboratoire sont aussi mutualisés, de même que la bibliothèque universitaire. **Un amphithéâtre polyvalent a été créé** pour accueillir l'ensemble des étudiants de première année, ainsi que les épreuves de contrôles et d'examens.



© Kevin ROUÏFFAUSSE - Ville de Laval

Promo d'ingénieurs en apprentissage  
à l'ESIEA pour 2020

## UN TERRITOIRE ATTRACTIF

### C'EST DURABLE

#### Le resto « Petits plats & Cie » propose un menu étudiant

Le pôle formation Santé réunit les écoles d'infirmiers, de masseurs kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes et des formations complémentaires du secteur médico-social. Cela représente plus de 500 étudiants et stagiaires. Éloignés du campus et du restaurant universitaire, ils ne pouvaient pas le fréquenter régulièrement. Aussi, en lien avec l'État, la Région, le Département et Laval Agglo, un accord a été signé avec le Crous pour une convention avec le restaurant « Petits plats & Cie », situé au quartier Ferrié, afin de proposer aux étudiants un repas complet au tarif du resto U. Avec des produits locaux de qualité... Une avancée significative pour dynamiser la vie étudiante sur le site ! Depuis sa mise en place à la rentrée de septembre 2018, c'est un succès.

### SUR LE VIF

#### Les deuxièmes rencontres internationales de l'ESTACA

Pour la deuxième année, l'école d'ingénieurs ESTACA a fait rayonner le territoire à l'international. Du 19 au 23 mars 2018, « l'Estaca International week » a été une nouvelle occasion de développer les liens et coopérations entre les enseignants de Laval et ceux des établissements étrangers (en matière de travaux de recherche, d'échanges d'enseignants ou étudiants entre les écoles). De nombreux participants extérieurs avaient fait le déplacement: chercheurs et industriels, universités partenaires étrangères, partenaires France... Différents pays étaient représentés comme l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Suisse, l'Algérie, la Turquie, l'Inde, le Japon, le Canada. Des conférences et workshops ont eu lieu pendant les cinq jours. Prochain événement international en mars 2021 !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### L'apprentissage à l'ESIEA existe depuis deux ans

À l'ESIEA (École d'ingénieurs du monde numérique) de Laval, une voie d'accès par l'apprentissage au diplôme d'ingénieur a été ouverte en 2016. Ce dispositif de formation répondait à une véritable attente des candidats comme des entreprises, celles-ci étant confrontées à des difficultés de recrutement de cadres, en particulier en Mayenne. Depuis quelques années l'ESIEA avait ouvert ses portes à des étudiants issus du secondaire technologique (STI2D) et des formations supérieures courtes telles que DUT et quelques BTS. Beaucoup d'apprentis viennent de DUT informatique ou génie électrique et informatique industrielle. Outre l'alternance d'enseignement théorique et pratique, l'apprentissage est intéressant d'un point de vue financier (rémunération minimale et frais de scolarité pris en charge par l'entreprise). De 12 apprentis en 2016, l'ESIEA en compte 66 en 2018, dont 16 dans des entreprises mayennaises. En 2020, ce sera la première promo d'ingénieurs en apprentissage made in Mayenne !

**EMPLOI** : provoquer  
les rencontres



## 2018 en chiffres...

Pendant la Semaine Laval Emploi plus de **4 000 entretiens** ont eu lieu, près de **3 000 personnes** ont participé, **140 ont pu trouver un emploi ou une formation.**

## LA 3<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE LAVAL EMPLOI

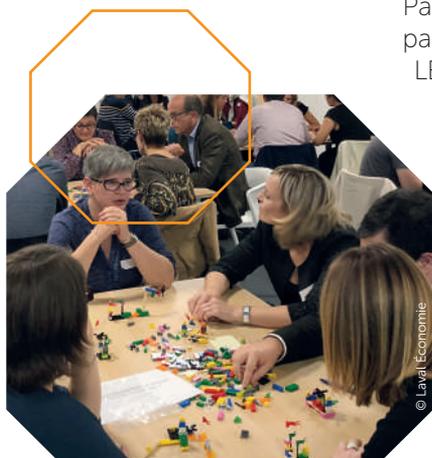


**Pour la troisième année consécutive, l'agglomération a reconduit la « Semaine Laval Emploi » du 15 au 19 octobre 2018.** Une semaine pour aborder l'orientation des jeunes, le recrutement, la reconversion, la formation ou l'entrepreneuriat. L'occasion pour les candidats de rencontrer les entreprises du territoire, de déposer leur CV et passer des entretiens.

Une série de manifestations visant à promouvoir l'économie locale a été organisée à la Salle polyvalente (Laval), au Laval Virtual Center (Changé) et au pôle culturel le Reflet (Saint-Berthevin). Des conférences et des visites d'entreprises étaient au programme. L'objectif était notamment d'attirer des publics extérieurs au département. Par exemple sur l'action numérique, environ 60 candidats sont venus découvrir les offres d'emploi du territoire. Parmi les temps forts, la soirée de lancement a été très participative avec des ateliers basés sur l'utilisation de jouets LEGO®. Le rendez-vous sur les métiers du commerce a, lui aussi,

été mobilisateur. 110 participants ont pu échanger sur la diversité des métiers et le e-commerce. Ce secteur propose des emplois en Mayenne sur un panel très large : du commercial au marketing en passant par la grande distribution et le commerce de proximité.

Autre nouveauté, la conférence de clôture « Elles osent », en partenariat avec le CCSTI, était dédiée à l'audace au féminin. Après l'intervention de Luc BOISNARD, chef d'entreprise, 5 femmes ont apporté leur témoignage. **La soirée a permis à 120 participant(e)s de « se projeter » vers d'autres voies.**



Soirée de lancement LEGO® Serious Play



## CHANTIERS D'AVENIR : UN BILAN TRÈS POSITIF

**Laval Agglo a mis en place les « chantiers d'avenir » permettant le recrutement de 16 personnes en contrat aidé pour la réalisation de travaux dans les communes de l'agglomération.** Ces chantiers s'adressent à des demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés, rencontrant des difficultés pour trouver un travail. Les contrats (sur un an, non renouvelable) doivent servir de tremplin pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante. Par ailleurs, le chantier permet d'obtenir une expérience professionnelle, d'acquérir les gestes du métier, de consolider son projet. Cela permet aussi de découvrir les entreprises locales et les postes à pourvoir, et d'engager une formation si nécessaire. Enfin, les participants gagnent en autonomie dans la gestion de la vie quotidienne (logement, mobilité, budget,...).

Les travaux sont variés : ouverture de chemins pédestres, rénovation de murs anciens, travaux de peinture, aménagement de jardins... Les maires fournissent le support et les matériaux, Laval Agglo apporte l'équipe et l'encadrement.

L'immersion dans les communes, en lien direct avec les services techniques et les entreprises, facilite le recrutement des participants. **En 2018, 20 personnes ont travaillé en « chantiers d'avenir ».** Parmi eux, 10 ont terminé leur contrat au cours de l'année et 10 étaient en poste au 31 décembre. 4 participants ont réalisé une formation dans le domaine de la sécurité au travail et 2 ont engagé une remise à niveau. Tous ont suivi des ateliers sur les techniques de recherche d'emploi (préparation aux entretiens, e-parcours pro, mobilité...). Enfin, 6 périodes d'immersions en entreprise ont été mises en place.

\* Ce projet est financé par Laval Agglomération, l'État et l'Union Européenne (dans le cadre d'un partenariat entre Laval Agglomération et le Conseil départemental de la Mayenne).

## C'EST DURABLE

**Le site laval-emploi.fr très consulté !**

Le site internet laval-emploi.fr regroupe toutes les offres d'emploi du territoire. En 2018, en moyenne 1 211 offres ont été affichées par jour et 67 443 visites ont été réalisées. 40 % des visiteurs vivent dans l'agglomération, 21 % proviennent de l'Île-de-France et 6 % de la région nantaise. Cela montre qu'un certain nombre de personnes extérieures au territoire consulte le site pour trouver des opportunités d'emploi. Il s'agit d'une majorité de jeunes : 61 % ont moins de 34 ans. Il y a 53 % d'hommes et 47 % de femmes ; 30 % de connexions depuis un appareil mobile. Environ 86 % des visiteurs consultent en priorité les offres d'emploi, 13 % les offres de stages et d'alternance, et 4 % les offres de formation. Une très bonne fréquentation !

## SUR LE VIF

**Des clauses pour l'emploi dans les marchés publics**

Laval Agglomération mène une politique volontariste visant à faciliter l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics des donneurs d'ordre du territoire. Ces clauses invitent les entreprises attributaires à favoriser l'emploi de publics en difficulté. Ainsi, il leur est demandé de réserver une partie des heures de main d'œuvre sur un chantier à l'embauche. Les publics éligibles sont les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois, les jeunes de moins de 26 ans diplômés ou non, les bénéficiaires du RSA, les travailleurs handicapés et toute personne suivie dans un accompagnement personnalisé. En 2018, 39 143 heures d'insertion ont été inscrites dans les marchés publics dont 24 898 heures réalisées par les entreprises et 14 245 heures par les structures d'insertion locales. Au total, 94 personnes ont été recrutées et 124 contrats signés.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**125 emplois au Retail Park à Saint-Berthevin**

Dans le cadre de l'implantation du centre commercial Retail Park de Saint-Berthevin (sur l'ancien site Leroy Merlin), une convention dédiée aux questions de l'emploi a été signée entre le groupe FREY (aménageur), les enseignes présentes, Laval Agglo et Pôle emploi. Ce partenariat a permis d'anticiper le recrutement de candidats dans la phase de travaux et d'accompagner les enseignes dans leurs embauches. En 2018, toutes les offres ont été pourvues : 125 emplois créés dont 75 dans le commerce et 50 dans la restauration. Sur cet espace de 12 000 m<sup>2</sup>, sept magasins ont donc ouvert en 2019. Le Retail Park doit accueillir encore deux autres enseignes.

# UN TERRITOIRE **DURABLE**





P22  
**AMÉNAGEMENT :**  
bâtir un territoire  
cohérent  
et solidaire

P24  
**HABITAT :**  
réinvestir l'existant

P26  
**TRANSPORT :**  
assurer toutes  
les mobilités

P28  
**ENVIRONNEMENT :**  
préserver  
les ressources  
naturelles

## AMÉNAGEMENT : bâtir un territoire cohérent et solidaire



### 2018 en chiffres...

Le service commun d'application du droit des sols (ADS) a instruit en 2018 sur Laval Agglo et le Pays de Loiron :

**698 permis** de construire,

**28 permis** d'aménager,

**1 228 déclarations** préalables de travaux

et **27 permis** de démolir.



### PADD : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'AVENIR

En 2017, les élus en charge du PLUi ont lancé l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. À la fois projet politique et vision d'avenir, celui-ci fixe une stratégie de long terme. Le PADD s'articule autour de trois thématiques : un territoire attractif et rayonnant, un territoire solidaire et complémentaire, un territoire au cadre de vie et au capital nature valorisés. Il s'agit de renforcer l'attractivité économique et touristique au service du développement local. Pour améliorer l'accessibilité, Laval Agglo doit tirer parti des infrastructures ferroviaires, routières, mais aussi numériques (avec le Très Haut Débit). Pour tendre vers 110 000 habitants à l'horizon 2030, la collectivité doit se montrer attractive par son offre d'emplois (60 000 emplois) et construire 680 logements par an. Il s'agit de produire des logements répondant aux besoins des ménages pour proposer un parcours résidentiel complet. Dans une logique de gestion économe des ressources, 360 ha et 260 ha seront dédiés respectivement à l'habitat et à l'économie. En matière de mobilité, il faudra rendre les transports urbains lavallois plus attractifs, améliorer le stationnement près de la gare, garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et encourager les modes doux (piéton, cycliste) et alternatifs (auto-partage, covoiturage).

Enfin, l'Agglo mettra en valeur le patrimoine et les sites d'exception, valorisera sa qualité paysagère - notamment dans les transitions entre zones urbaines et rurales. L'amélioration de la ressource en eau, la mise en valeur des espaces publics, la protection des habitants acteront l'engagement de Laval Agglo dans un cycle urbain durable.



## RLPi : UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION LOCALE POUR LES PUBLICITÉS ET ENSEIGNES

**Le Conseil communautaire a lancé en 2017 l'élaboration de son RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal).**

Ce document de planification régit les enseignes, pré-enseignes et publicités extérieures. Il permet d'intégrer la publicité dans un projet urbain, de protéger le cadre de vie, de contrôler l'implantation des enseignes mais aussi de réintroduire la publicité dans certains lieux. Durant l'hiver 2017-2018, le diagnostic a été réalisé, notamment par le recensement de tous les dispositifs publicitaires et les enseignes existants. C'est un total de 568 publicités et pré-enseignes et de 4 559 enseignes qui a été analysé.

Ces données ont permis aux élus de formuler les orientations du RLPi. Celles-ci ont guidé l'élaboration d'un zonage et la rédaction d'un règlement. Ils s'appuient sur 4 typologies du tissu urbain : les centre-bourgs, les quartiers résidentiels, les zones d'activités et les principaux axes de traversée du territoire. Chaque zone ainsi définie se voit appliquer une réglementation, plus stricte que celle qui existe au niveau national, adaptée à ses enjeux. Par exemple, la publicité n'est autorisée que de manière très limitée dans les centre-bourgs du fait de leur caractère patrimonial, tandis qu'une place plus importante lui est accordée en zones d'activités. Cette élaboration s'est faite en concertation avec la population et les acteurs concernés (commerçants, afficheurs, enseignants,...). **Le projet de RLPi, arrêté le 25 février 2019 par le Conseil communautaire, va être soumis à enquête publique en même temps que le PLUi, avant une approbation prévue fin 2019.**



L'Agglo bientôt 100 % fibrée !

### C'EST DURABLE

#### Création d'un crématorium intercommunal

Actuellement il n'existe un seul crématorium dans le département, situé à Mayenne. Face à l'augmentation des demandes des familles, un second sera construit en première couronne de Laval. Édifié à proximité du cimetière paysager des Faluères, zone des Bozées à Laval, le futur crématorium intercommunal sera conçu comme un bâtiment contemporain et lumineux qui s'intégrera parfaitement dans l'environnement. Le projet est porté par Laval Agglo, qui a confié la construction et l'exploitation du futur établissement à la société Obsèques Générales de France. Il occupera une parcelle de 15 000 m<sup>2</sup>. Après la phase d'étude du projet en 2017, une enquête publique a été lancée en octobre et novembre 2018. Les travaux ont démarré début 2019 pour une durée de 10 mois.

### SUR LE VIF

#### Déploiement du Très Haut Débit : l'Agglo bientôt 100 % fibrée !

Grâce à l'anticipation et la volonté des élus, Laval Agglo a été la première agglomération de France à lancer son projet de déploiement 100 % Très Haut Débit et a pris un temps d'avance sur les autres collectivités, renforçant ainsi son attractivité et sa compétitivité. Outre la suppression de la fracture numérique, le Très Haut Débit permet à notre territoire d'être encore plus innovant et favorise le déploiement économique. Au 31 décembre 2018, 48 500 prises étaient raccordables à la fibre sur les 55 000 logements ou entreprises recensés, soit 88 % de prises déployées. 63 armoires ont été installées sur les 19 communes de Laval Agglomération et 91 sur la Ville de Laval. Afin de finaliser le déploiement de 100 % des prises d'ici fin 2019, et en particulier sur les communes rurales, il est nécessaire de prévoir l'élagage des plantations pour permettre le déploiement de la fibre sur les lignes aériennes.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### SIG : une carte urbanisme à disposition

La direction de l'urbanisme et le service SIG (Système d'Information Géographique) ont travaillé pour rendre effective la dématérialisation des documents d'urbanisme des 20 communes de l'Agglo. Numérisés selon le standard national CNIG (Conseil National de l'Information Géographique), ils sont consultables par tous les agents de Laval Agglomération dans le portail SIG arcOpole PRO. Avec la dématérialisation, les documents d'urbanisme peuvent être immédiatement actualisés. Les zonages d'urbanisme de l'ensemble des communes sont également portés à la connaissance de tous via une carte en ligne sur le site de Laval Agglo. Elle permet à chacun de consulter le Plan local d'urbanisme de sa commune et de télécharger le règlement qui s'applique sur sa parcelle. Les informations portées sur cette carte restent toutefois à but informatif, le document opposable demeure le PLU papier, disponible en mairie.

## HABITAT : réinvestir l'existant



© Kévin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

### 2018 en chiffres...

**97 agréments** pour la construction de logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI, PLS) et **112 agréments** pour une résidence étudiante.

**1,1 M€** de subventions de Laval Agglo.

près de **20 M€ de travaux** induits, essentiellement réalisés par les entreprises locales.

- > **61 agréments** pour la construction de logements destinés à l'accès sociale à la propriété (PSLA).
- > **234 logements réhabilités** dans le parc privé, dont **100 pour des travaux d'économie d'énergie** et **93 en copropriété** pour **4 M€ de travaux** essentiellement réalisés par les entreprises locales.

### APPROBATION DU 4<sup>e</sup> PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2019/2024

**2018 a constitué une année charnière : une TVA rehaussée de 5,5 % à 10 % pour le logement social**, la mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) pour les bailleurs sociaux, la réduction de loyer de solidarité, la restructuration nécessaire des organismes de logements sociaux avec un seuil minimum de 12 000 logements pour chacun. Elle s'est également traduite par la validation le 22 octobre 2018 du 4<sup>e</sup> PLH pour 2019/2024 concernant les 20 communes de l'agglomération. Le 3<sup>e</sup> PLH (2011/2016) a été prolongé de deux ans (jusqu'au 31 décembre 2018), notamment pour mettre en cohérence les dispositifs et les calendriers du 4<sup>e</sup> PLH avec la 3<sup>e</sup> Délégation de compétence des aides à la pierre (DCAP), mais aussi le PLUi.

L'orientation prioritaire du 4<sup>e</sup> PLH porte sur le réinvestissement du parc existant, tant sur le parc public que sur le parc privé, le logement individuel et collectif, les centre-bourgs et les zones pavillonnaires des années 50 à 70. Les autres orientations visent à produire une nouvelle offre diversifiée, de qualité, et correspondant aux attentes des ménages actuels et futurs. Il s'agira également d'organiser la mixité, entre les communes et les quartiers. Enfin, l'objectif est de renforcer l'articulation avec les autres politiques d'agglomération (développement économique, rénovation urbaine, environnement...) et de conforter le dispositif de pilotage, et de suivi du PLH.

**2019 constituera également une année importante puisque la révision de ce nouveau PLH sera engagée dès cette année afin d'intégrer les 14 nouvelles communes** (suite à la fusion avec le Pays de Loiron), et la nouvelle DCAP 2019/2024 s'appliquera sur les 34 communes de la nouvelle agglomération.



## LANCEMENT DE DEUX OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

**Le lancement de deux OPAH s'est avéré nécessaire pour traiter l'ensemble des problématiques recensées dans le PLH 4 pour réinvestir le parc existant :**

- une OPAH multithématique sur les 34 communes de la nouvelle intercommunalité pour traiter de la performance et de la précarité énergétique, de l'adaptation au vieillissement, de la lutte contre l'habitat indigne et l'habitat très dégradé ;
- une OPAH Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur l'hyper centre de Laval qui traite plus précisément des dysfonctionnements urbains et sociaux en ville. Elle permet la mise en place d'outils de droit public pouvant aller jusqu'aux démolitions, au traitement de l'insalubrité... et constitue un cadre privilégié de traitement de l'habitat indigne. Ce dispositif répond ainsi pleinement au projet « Action Cœur de ville » dont le territoire est lauréat. Une étude pour cette OPAH a été lancée en octobre 2018.

Le but est de définir et hiérarchiser les sites prioritaires d'intervention et proposer des méthodes de réhabilitation du parc privé ancien. Il faut déterminer le périmètre opérationnel de cette future OPAH, les objectifs quantitatifs et qualitatifs, les outils à mettre en œuvre en prenant en compte les opérations d'aménagement public et privé en cours et à venir, définir les moyens opérationnels, humains et financiers, et construire le cadre partenarial. Un arbitrage financier sur les crédits inscrits dans le PLH 2019/2024 devra se faire parallèlement à l'OPAH multithématique, envisagée sur la même période sur le reste du territoire. Le marché a été attribué au bureau d'étude CERUR. Un cofinancement de 50 % de l'ANAH a été mobilisé.



### C'EST DURABLE

#### La rénovation énergétique des copropriétés

Depuis 2012, Laval Agglo s'est appuyée sur un opérateur d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant la prévention de la déqualification des copropriétés, financée à 100 % par la collectivité. En outre, l'agglo a participé au financement des travaux d'une douzaine de copropriétés depuis 2012. Au total (de 2012 à 2017), 552 logements en copropriété ont bénéficié de cet apport. En 2018, la 1<sup>re</sup> copropriété « fragile » de la Région (d'après l'ANAH) a été financée à Laval pour des travaux d'économie d'énergie sur 93 logements. En effet, lors de l'assemblée générale du 17 avril 2018, les copropriétaires des trois bâtiments de la résidence du Parc à Laval ont voté la réalisation des travaux de performance énergétique. Ce programme, mis en place par l'ANAH, permet à l'ensemble des copropriétaires, quels que soient leurs revenus ou leurs statuts (propriétaires occupants ou bailleurs), de bénéficier d'une aide collective de l'ANAH et de Laval Agglo. L'ANAH a ainsi réservé près de 360 000 € à cette réhabilitation et Laval Agglo 115 000€, pour plus d'1 M€ de travaux.

### SUR LE VIF

#### Gens du voyage : le site des Faluères étendu

Si Laval Agglomération est en conformité avec le Schéma départemental en matière d'accueil des gens du voyage et offre des équipements de qualité, les terrains mis à disposition des voyageurs pour l'accueil des missions évangéliques (apparentés à des champs) ne permettent pas de répondre aux demandes pour l'arrivée de groupes par temps de fortes pluies notamment. En outre, la tendance nationale est d'avoir des missions évangéliques moins nombreuses mais plus importantes (jusqu'à 300 caravanes). Sur le département, les demandes sont formulées quasi-exclusivement sur Laval Agglomération. Aussi, plutôt que de développer plusieurs aires, il est apparu judicieux d'étendre le site des Faluères et de l'aménager dès 2018 dans la mesure où Laval Agglo était déjà propriétaire d'un foncier de 6 ha sur les 3 ha jusqu'alors utilisés. Par ailleurs, cet aménagement incluant une zone stabilisée de 5 000 m<sup>2</sup> permet de répondre à la problématique de stationnements illégaux lorsque les conditions météo ne sont pas favorables.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Habitat dégradé : une répartition des compétences

Le législateur répartit les compétences en matière de lutte contre l'habitat indigne et dégradé entre le préfet, le maire, et le président de Laval Agglo (sur les 34 communes). Le « Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne » qui regroupe tous les acteurs concernés se réunit tous les mois, et permet une remontée des situations problématiques et une orientation vers l'autorité compétente. Une grille d'évaluation permet de classer les situations en fonction des désordres. En matière de police administrative, il existe différents cadres d'intervention : les infractions au règlement sanitaire départemental (RSD) c'est-à-dire les manquements aux règles d'hygiène et d'habitabilité relèvent du maire ; la police des immeubles menaçant ruine (dangerosité du bâti) relève de la compétence de l'Agglo qui prend en charge financièrement les expertises et délivre le cas échéant des arrêtés de péril. Enfin, les autres situations d'habitat indigne relèvent de la compétence du préfet et de l'Agence régionale de la santé.

## TRANSPORT : assurer toutes les mobilités



© Kévin ROUSCHHAUSSE - Ville de Laval

### 2018 en chiffres...

Entre **22 000** et **23 000** validations par jour dans les bus.

Plus de **12 000** cartes d'abonnés ont été envoyées individuellement en amont dans le cadre de la mise en place de la billettique.

Plus de **1 500** personnes accueillies au téléphone et **190** physiquement pour Mobitul.

### LA NOUVELLE CARTE TUL QUI SIMPLIFIE LA VIE



Depuis le 29 octobre 2018, Laval Agglomération s'est dotée d'une nouvelle billettique. Ainsi, le réseau TUL a mis en service une nouvelle carte sans contact. Personnalisée, elle est plus simple, plus rapide et plus connectée. En montant à bord du bus, il suffit de la passer devant le valideur. Plus de ticket à oblitérer ! Le passage de la carte sur les valideurs installés à bord des véhicules permet à chacun de valider son titre de transport. De plus, il est désormais possible de recharger sa carte sur internet, de connaître son solde et gérer ses achats. Depuis un smartphone, il suffit de scanner le QR code pour accéder à son compte client et renouveler son abonnement. Ce système évolutif et modulable permet d'adapter à chacun son abonnement selon ses besoins. **Gratuite, cette nouvelle carte a été distribuée à près de 15 000 abonnés du réseau des TUL.**

Pour Laval Agglomération, cette nouvelle façon de voyager apporte une meilleure connaissance de la mobilité des usagers : informations sur le nombre de voyageurs, les arrêts fréquentés, les heures de pointe, les trajets réguliers,... Ce nouveau système permet ainsi aux services de récolter des données de fréquentation des lignes et des arrêts en « temps réel » et offrira demain la possibilité de mieux ajuster l'offre de transport à partir de données factuelles, par exemple en adaptant la capacité des véhicules ou les horaires de desserte.

**La nouvelle carte TUL améliore le confort au quotidien.**





### UN NOUVEAU SYSTÈME POUR INFORMER LES VOYAGEURS

Laval Agglomération a déployé l'été 2018 un Système d'Information Voyageurs (SIV) qui répond aux normes « accessibilité ». Un SIV est un ensemble d'équipements embarqués qui permet d'afficher et d'annoncer des informations en temps réel aux voyageurs pendant leur déplacement, à bord des véhicules. Des annonces sonores sur des haut-parleurs signalent la ligne sur laquelle on se trouve et le terminus. Ces informations sont aussi données à l'extérieur lorsque le bus est à l'arrêt. Au niveau visuel, un écran comporte le nom de la ligne, la direction, les trois prochains arrêts, et l'arrêt à venir. Un bandeau lumineux indique aussi le prochain arrêt et la direction en alternance. La mise en place de ce système s'inscrit dans un cadre législatif.

Il permet au réseau des TUL de se conformer parfaitement aux obligations légales en matière d'accessibilité dans les transports urbains (loi de 2005 pour les personnes en situation de handicap). Il apporte aussi un meilleur confort à l'ensemble des voyageurs. Courant 2019, l'information donnée aux usagers devrait encore évoluer vers de l'information en temps réel : l'écran pourrait donner des éléments de correspondance vers d'autres lignes et des points d'intérêt (mairie, préfecture, hôpital,...), et annoncer les déviations ou perturbations.



Mise en service de la nouvelle gare routière

### C'EST DURABLE

#### Une station vélo libre-service à Ferrié

Longtemps attendue, la station Ferrié a été mise en service le 28 novembre 2018. Elle vise à développer et favoriser les liaisons douces entre le quartier Ferrié, récemment rénové, et le centre-ville de Laval. Le développement de cette station accompagne la politique de transformation du quartier amorcée ces dernières années. Elle complète ainsi les autres stations existantes et accepte elle aussi les vélos à assistance électrique du réseau. La location de vélos en libre-service, appelée Velitul, est un système proposant 100 vélos et 136 bornes, disponible 24h/24 - 7j/7 sur 9 stations réparties sur la ville de Laval. 65 % de son usage est concentré sur les stations Gare SCNF, Gare TUL et Cité Administrative. En 2018, 9 146 locations de vélo libre-service ont été enregistrées (un chiffre supérieur à 2017) sur les stations de Laval. Depuis 2010, le service recense près de 70 000 utilisations.

### SUR LE VIF

#### Mobitul : un service qui se développe

Mobitul est un service repris en interne par Laval Agglomération en 2016. En décembre 2018, on comptait 805 personnes inscrites contre moins de 300 en septembre 2016. Il est ouvert aux personnes de plus de 80 ans ou ayant un taux d'incapacité d'au moins 50 % (reconnu par la Maison départementale de l'autonomie). Il est destiné à accueillir les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser le service de transport en commun des TUL. En 2018, le service Mobilité a reçu 1 588 appels téléphoniques concernant Mobitul et accueilli physiquement 191 personnes. Les véhicules Mobitul ont réalisé 326 840 km pour 49 429 courses en 2018 et transporté 4 083 personnes. 66 % des inscrits sont lavallois, mais 16 communes de l'agglomération ont aussi des adhérents. 16 % des déplacements concernent le travail, 11 % la santé et 73 % les loisirs ou achats.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### La gare routière est en service

Le 2 mai 2018, la gare routière, près de la gare SNCF, a été mise en service. Elle est constituée de 6 quais au sud et 2 quais au nord reliés par une passerelle. Située à droite du bâtiment voyageurs de la gare SNCF, cette gare routière est constituée de deux longs quais abrités pouvant accueillir six cars simultanément. C'est là que les voyageurs peuvent attendre leur car pour des liaisons départementales ou régionales. C'est le point de départ ou d'arrivée des dix lignes de car Aléop et des navettes express Laval Martigné Mayenne. Les lignes de cars bon marché OuiBus (vers Rennes, Paris, Bordeaux, Perpignan...) et FlixBus (Laval Paris et Laval Ploërmel) s'y arrêtent aussi. Quant à l'arrêt des bus TUL, il est situé à une centaine de mètres. Le site permet aussi d'accueillir les cars de substitution de la SNCF. La gare SNCF aura un rôle à jouer dans les années à venir dans le cadre de la réorganisation des services scolaires avec le Conseil Régional.

## ENVIRONNEMENT : préserver les ressources naturelles



### 2018 en chiffres...

La production d'eau potable de Laval Agglo c'est :

- > Volume annuel d'eau potable produit : **5 190 584 m<sup>3</sup>**
- > Volume d'eau potable produit en moyenne journalière : **14 221 m<sup>3</sup>**
- > Volume d'eau potable produit - pointe journalière : **21 440 m<sup>3</sup>** (le 28 juin 2018)

### UNE NOUVELLE USINE DES EAUX

L'actuelle usine des eaux (de Pritz à Laval) a fait l'objet d'un diagnostic. Son implantation en centre-ville, sa vétusté, et le coût important nécessaire à sa modernisation ont conduit l'Agglo à choisir la construction d'une nouvelle usine sur la commune de Changé. En 2018, une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre. Le programme vise 3 axes principaux : la construction d'une usine de production d'eau potable d'une capacité de 1 600 m<sup>3</sup>/heure, la réhabilitation de la station de pompage située à proximité et la connexion de la nouvelle usine aux réseaux de distribution existants, ainsi qu'à celle de Saint-Jean-sur-Mayenne.

Le projet suit plusieurs objectifs. Premièrement, il s'agit de traiter les deux ressources, de qualité différente (la rivière la Mayenne et le plan d'eau de Changé) et d'anticiper les futures normes. Le second objectif est la sécurisation : en termes d'alimentation en eau potable, la capacité de stockage sera portée à 6 000 m<sup>3</sup> contre 3 000 m<sup>3</sup> actuellement. Ce volume important représente six heures de production en autonomie.

**Troisième objectif : le développement durable, avec la construction d'un bâtiment économe en énergie notamment pour la partie exploitation.** En matière d'ergonomie, les postes des agents seront repensés, ainsi que le renouvellement des machines et les déplacements de véhicules. Enfin, l'objectif est d'intégrer l'usine dans son environnement en termes d'architecture et de paysage. Les aménagements paysagers feront l'objet d'une attention particulière. Coût global du projet : 30 M€ HT. Réalisation des travaux dès 2022 pour une livraison au printemps 2025.



© Pierre ANTOINE

## LA COLLECTE DES DÉCHETS SE REORGANISE

**Face aux enjeux de la fusion de Laval Agglo et du Pays de Loiron, trois ateliers de préparation ont eu lieu en 2018 avec les élus sur la collecte des déchets.** Les mêmes consignes de tri valent pour l'ensemble du territoire, mais des schémas de collecte différents sont conservés pour la période des marchés en cours (échéances communes en 2021). Par exemple, la collecte des ordures ménagères en régie se fait en porte à porte par les agents du service gestion des déchets sur les 20 communes de Laval Agglo. Alors que sur le Pays de Loiron, c'est un prestataire qui assure le porte à porte.

**Les dotations des bacs se font au regard de la constitution des ménages sur l'ensemble du territoire.** La future agglo comptera 10 déchetteries (avec deux supplémentaires, à Port-Brillet et Montjean). Cinq agents de l'ex-Pays de Loiron rejoindront respectivement le pôle administratif et financier du service gestion des déchets, les postes d'agents de déchetteries, et le pôle animation environnement de Laval Agglo. Concernant la redevance spéciale, un système commun a été adopté à savoir l'application aux seuls établissements publics. Par ailleurs, un guide unique sur le règlement de la collecte va être élaboré à destination des usagers en 2019. Le territoire élargi, qui comptera 15 000 usagers supplémentaires, pose la question d'un nouveau schéma de collecte à l'horizon 2022.



© J.-C. DELOEY

Laval Agglo a créé un pôle de sensibilisation à l'environnement

## C'EST DURABLE

### Un conseiller en énergie accompagne les communes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un conseiller accompagne les communes du territoire afin de réduire leur consommation énergétique et mettre en place des énergies renouvelables. Cette première année a été principalement axée sur l'accompagnement du programme des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) en lien avec le projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissante Verte (TEPCV). 80 opérations ont été menées dans ce cadre et 8 autres ont bénéficié de certificats d'économie d'énergie. Le montant total de travaux sur l'agglomération a été de 2 205 500 € TTC. Les primes reversées aux communes ont atteint 1 600 000 €. Les travaux ont concerné principalement les bâtiments (75 %) et également l'éclairage public.

## SUR LE VIF

### Un pôle de sensibilisation à l'environnement

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, Laval Agglo a créé un pôle de sensibilisation à l'environnement dans le cadre de la mutualisation et de l'organisation des missions techniques et aménagement. Ainsi ont été mises en commun les activités du CIN (Centre d'Initiation à la Nature) et les activités du service sensibilisation à la réduction et à la valorisation des déchets. Ce pôle doit sensibiliser les habitants autour de deux grandes thématiques : les déchets (tri et recyclage/économie circulaire/gaspillage alimentaire) et la biodiversité. Les activités du pôle touchent un large public : les scolaires (de la maternelle à l'enseignement supérieur), les enfants et adultes (associations, établissements publics, maisons de quartiers...), les habitants (expositions, activités et manifestations). 13 328 personnes ont été concernées par ces actions en 2018.

## LE SAVIEZ-VOUS?

### Une nouvelle déchetterie à Entrammes

Dès 2010, le constat avait démontré la vétusté et le sous-dimensionnement de l'équipement existant à Entrammes. La décision a été prise d'aménager une nouvelle déchetterie sur une surface d'environ 7 300 m<sup>2</sup> comprenant 7 quais de déchargement conçus selon la méthode classique de soutènement, 2 emplacements pour des bennes de réserves; des silos pour un atelier de broyage; une aire bétonnée permettant de recevoir notamment les locaux DDS, DEEE, un local gardien, des clôtures et aménagements paysagers périphériques; un bassin d'orage. Ce projet impliquait la restructuration du chemin rural existant, accès principal à la déchetterie depuis la RD 565 (route de Forcé). Les travaux ont commencé en mai 2018 pour une durée de six mois, et l'équipement a été réceptionné en novembre 2018. Coût total de l'opération : 510 000 € TTC.

# UN TERRITOIRE DE VIE





P32  
**UNE CULTURE  
DYNAMIQUE**  
et innovante

P34  
**COHÉSION  
SOCIALE :**  
réduire  
les disparités

P36  
**SPORT :**  
mailler le territoire  
d'équipements  
sportifs

P38  
**TOURISME :**  
promouvoir le  
professionnalisme

© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

# UNE CULTURE DYNAMIQUE et innovante



© Kévin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

## 2018 en chiffres...

Le réseau LA Bib a enregistré **16 453 emprunteurs réguliers** qui ont effectué **541 438 prêts**, soit **10 % de plus** que l'année 2017. La navette a transporté **62 764 documents**. Le site internet a été consulté **68 469 fois**.

## LE CONSERVATOIRE DE DEMAIN



**Le Conservatoire de Laval Agglomération a poursuivi sa dynamique d'innovation, de changement et d'adaptation aux mutations culturelles et sociétales.** En mettant la notion d'éducation artistique et culturelle au cœur de son action et en repensant ses approches pédagogiques sous le prisme de la médiation, il s'est positionné résolument comme un conservatoire de demain, ouvert et accessible à tous les publics. Après le transfert de la compétence « enseignement artistique » des communes à Laval Agglomération, l'année 2018 a vu l'intégration de plusieurs pratiques artistiques associatives entrant dans le champ d'action du conservatoire (danse, théâtre, arts plastiques).

Si ces fusions successives laissent apparaître un certain nombre de défis (gouvernance, organisation, cohérence des dispositifs, formation et professionnalisation des équipes...), elles demeurent de réels atouts pour le territoire : accès à la pratique artistique, mutualisation des compétences et des moyens, coordination des actions...



© Laval Agglomération



## LA BIB : LE RÉSEAU QUI SÉDUIT LES LECTEURS

**LA Bib, le réseau des bibliothèques de Laval Agglomération, a fêté son premier anniversaire en 2018.** Elle réunissait 19 bibliothèques installées dans 15 communes. Ce nouveau service a su rencontrer et séduire son public.

**En un an, le nombre d'emprunteurs réguliers a augmenté de 10 % et celui des prêts de 11,5 %.** La navette, qui circule entre toutes les bibliothèques et qui permet d'emprunter et de retourner les documents dans n'importe quelle bibliothèque, a transporté 62 764 documents.

Le réseau LA Bib a également proposé un panel d'animations diversifiées en direction de tous les publics : séances de lecture auprès de la petite enfance « Lire aux petits », interventions avec des écrivains pour un public scolaire « Prix du roman jeune », prestations autour de musiques actuelles « Bib'n'roll », rencontres variées autour d'un thème commun « Suspendre le temps ». Dans la perspective de l'intégration du Pays de Loiron à Laval Agglomération, une harmonisation du système informatique, des règles de prêt, des inscriptions et de l'action culturelle a été réfléchi.



Le Théâtre continue sa réflexion sur son accessibilité

## C'EST DURABLE

### L'accessibilité au Théâtre

Le Théâtre continue sa réflexion sur son accessibilité. Une formation à l'accueil des publics en situation de handicap a été dispensée auprès de l'équipe du théâtre (direction, technique, accueil, médiation, communication). Cette action s'est poursuivie par la conception d'une signalétique pour favoriser l'autonomie des usagers, puis par la mise en place d'une porte automatique identifiée et d'un lettrage plus lisible en salle (codification des rangs en contremarche). Au niveau de la programmation, le théâtre accueille désormais deux spectacles adaptés en langue des signes et/ou audiodescription par saison. Via des pictogrammes, les spectacles accessibles aux différents handicaps sont mieux identifiés. Enfin, un mode d'emploi du fonctionnement du théâtre a été rédigé et des actions de médiation adaptées se font sur demande (visites du lieu, ateliers de pratique,...).

## SUR LE VIF

### Les Multipistes

Né d'une collaboration entre la Scène de Musiques Actuelles le 6PAR4 et le Conservatoire de Laval Agglomération, « Multipistes/Chansons tout-terrain » est un livre-disque mis à disposition des professionnels qui sont en charge de groupes d'enfants de 6 à 12 ans (éducateurs, animateurs, professeurs, chefs d'orchestre...). Cet outil facilite la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques. Les partitions, les playbacks des chansons, les paroles, les infos sur les artistes..., tout est téléchargeable gratuitement via le site du Conservatoire de Laval Agglo. Les chansons sont choisies en fonction de la programmation des scènes musicales des Pays de la Loire. La démarche, innovante, permet ainsi la découverte d'artistes qui font l'actualité.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Inciter à la lecture et aux rencontres, tel est l'objectif du « Prix roman jeune » qui a eu lieu en 2018 pour la quatorzième année. Chaque printemps, les bibliothécaires de Laval Agglomération et la librairie M'Lire sélectionnent huit romans appartenant à des styles littéraires différents (policier, fantastique, historique...). Les ouvrages sont ensuite proposés aux élèves de CM1-CM2 qui les lisent et leur attribuent une note. Au-delà de la compétition, ce prix permet des rencontres entre les élèves et les écrivains au sein des différentes bibliothèques de l'agglomération. Pour l'édition 2018, sept romanciers ont été invités pour 14 jours de rencontres. Plus de 1 100 enfants ont été concernés, soit 47 classes sur 16 communes différentes.

## COHÉSION SOCIALE : réduire les disparités



© Mévin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

### 2018 en chiffres...

**48 projets**  
ont été mis en œuvre,  
pour un montant global  
de **1 577 519 €**.

Le montant des  
financements spécifiques  
apportés par l'État a été  
de **280 000 €** et celui  
de la Ville de **95 417 €**.

Laval Agglo a versé  
**20 000 €** pour soutenir  
des actions facilitant le  
retour à l'emploi des  
habitants et la lutte contre  
les discriminations.

### UN CONCOURS D'ÉLOQUENCE ENTRE COLLÉGIENS

Parce que les concours d'éloquence ne sont plus uniquement l'apanage des étudiants en droit, mais un exercice qui s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, **un premier concours d'éloquence a été organisé par le Contrat de Ville en partenariat avec les collèges de Misédon (Port-Brillet) et Alain Gerbault (Laval)**. Après avoir passé l'étape de la qualification au sein de leur collège, douze jeunes se sont emparés de leur plume pour traiter des sujets tels que les discriminations, l'égalité hommes/femmes ou encore les adages juridiques. Ils les ont défendus avec leurs propres mots lors d'une joute oratoire au Tribunal de Laval, vêtus de la robe d'avocat. Les candidats ont su faire rire et émouvoir par leur sincérité et leur engagement. Alors que ces jeunes ne s'imaginaient pas capables de s'exprimer à voix haute devant un auditoire, ce challenge leur a permis de se découvrir des talents oratoires, de travailler l'argumentation et la prise de parole en public.



© Mévin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

L'expérience fut enrichissante aussi bien pour ces jeunes élèves que pour les partenaires institutionnels (Éducation nationale, faculté de droit, associations d'étudiants, barreau de Laval, Conseil départemental de l'accès au droit,...).



© Chloé BRÉHIN

## LA SANTÉ MENTALE AU CŒUR D'UN PROJET TERRITORIAL



Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), coordonné par le Contrat de Ville a poursuivi ses travaux en 2018 en s'associant au Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé) au niveau départemental. Entre avril et juin 2018, neuf ateliers de travail ont abouti à l'élaboration de préconisations concrètes qui intègrent les spécificités locales dans l'élaboration du projet territorial de santé mentale. Celui-ci vise à améliorer la prise en charge globale des personnes en souffrance psychique ou atteintes de maladies mentales, voire de handicap mental, en renforçant la coordination des dispositifs et des acteurs existants. Il s'agit d'édifier des parcours de vie cohérents et d'identifier leurs points de rupture pour pouvoir les réajuster.

Un tel projet nécessite d'aller vers les publics les plus éloignés des dispositifs de droit commun (car souvent non demandeurs) qui sont repérés par les partenaires de terrain (travailleurs sociaux, médiateurs, habitants, élus,...), ou lors de situations de troubles du voisinage. **Au cœur de ce projet, l'infirmière du contrat de ville, coordinatrice du CLSM, accompagne chaque année une centaine de personnes très isolées pour les ramener aux soins.**



© Kévin ROUSCHAUSSÉ  
Ville de Laval

Le dispositif « Argent de poche »,  
pilote par le Contrat de ville

## UN TERRITOIRE DE VIE

### C'EST DURABLE

Le dispositif « Argent de poche », piloté par le Contrat de Ville, a permis d'impliquer 710 jeunes entre 16-18 ans dans des actions d'amélioration de leur cadre de vie tout en découvrant le monde du travail. Ces missions, menées pendant les périodes de vacances scolaires, sont très prisées par les 20 communes de l'agglomération car elles répondent aux besoins des jeunes, régulièrement en recherche de petits boulots rétribués. En 2018, 3 833 places de chantiers (rémunérés 15 € euros les trois heures) ont été financés pour un coût global de 57 495 €. Un nouveau logiciel est à l'étude pour optimiser l'organisation et le suivi de ces chantiers. Enfin, dans le cadre de la fusion avec Laval Agglomération, les élus des 14 communes du Pays de Loiron ont été rencontrés afin d'y étendre le dispositif.

### SUR LE VIF

Pour faciliter l'accès aux droits des habitants qui ne maîtrisent pas la langue française et/ou les nouvelles technologies, une mission d'accompagnement a été mise en place dans un quartier prioritaire du Contrat de Ville. Des permanences quotidiennes ont été assurées par une médiatrice de l'association GLEAM (Groupement Local d'Employeurs d'Agents de Médiation) à la maison de quartier Saint-Nicolas. L'objectif est double : orienter ou accompagner le public vers les services administratifs compétents dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation, des loisirs ou sur des problématiques d'ordre social ; et favoriser la pratique de la langue et l'autonomie en encourageant les publics accompagnés à participer aux activités des centres sociaux.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### LE PNRU du Grand Saint-Nicolas

Créer les conditions d'une plus grande mixité sociale, désenclaver le quartier ceinturé par des boulevards importants d'entrée de ville et développer l'attractivité de ce territoire urbain, tels sont les objectifs du projet de renouvellement urbain du Grand Saint-Nicolas (quartiers de Kellermann et du Pavement Charité Mortier Murat). Dans cette perspective, une convention pluriannuelle a été signée le 28 juin 2018 avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Renovation Urbaine). Une première phase de travaux qui mobilise 6 641 224 € de l'ANRU va permettre la réhabilitation de 530 logements locatifs appartenant à Mayenne Habitat et Méduane Habitat, la démolition de 112 logements et la reconstitution de 56 logements à l'échelle du territoire de Laval Agglomération. En termes d'aménagements publics, les efforts seront concentrés sur le tiers du quartier Kellermann qui est connecté à l'avenue Kléber, sur la rénovation de la maison de quartier de Saint-Nicolas et de ses abords, et sur une meilleure intégration du secteur Mortier à son environnement.

## SPORT : mailler le territoire d'équipements sportifs

Riche de plus de **240 clubs** sportifs pour près de **20 000 licenciés**, Laval Agglomération est le fer de lance de la pratique sportive en Mayenne, **1<sup>er</sup> département français** en termes de pratique sportive, avec **196 licenciés** pour **1 000 habitants**



### 2018 en chiffres...

Laval Agglomération a soutenu l'activité sportive à travers le Fonds d'Aide à l'Événementiel Sportif (FAES) pour les événements d'envergure nationale ou inter-régionale pour un montant de plus de **40 000 €**, et le Fonds d'aide au sport de niveau national (FASN), pour un montant de plus de **94 000 €**.

La piscine Saint-Nicolas a affiché **242 883 entrées** (tout public : **56 %** ; clubs sportifs : **27 %** ; scolaires : **11 %** ; centres de loisirs : **1 %** ; divers : **5 %**).

L'Aquabulle a comptabilisé **150 933 entrées**, dont **4 721 en balnéo**.

### SIX NOUVEAUX TERRAINS SYNTHÉTIQUES POUR L'AGGLO

**Le Conseil communautaire a approuvé fin 2018 la création de six nouveaux terrains synthétiques.** Ces équipements répondent aux besoins des clubs de football et des nouvelles orientations de la Ligue de football régionale. Dix terrains dont huit synthétiques sont aujourd'hui nécessaires sur le territoire. Or, à ce jour, Laval Agglomération ne compte que quatre terrains synthétiques existants (deux sur Laval avec le terrain Louis Béchu et celui du site des Gandonnières pour le Stade Lavallois (secteurs professionnel et amateur) ; un à Bonchamp ; un à Changé, ce dernier étant communal). Les nouveaux terrains, classés niveau 5, pourront accueillir des matchs de niveau régional.

La programmation retenue s'effectuera en deux phases étalées entre 2019 et 2026. Sur la première (2019-2020), trois nouveaux terrains verront le jour sur les communes de L'Huisserie, Saint-Berthevin et Laval. Sur la seconde (2021-2026), un terrain sera créé à Louverné et deux autres sur le territoire du Pays de Loiron. Les communes d'implantation des terrains pourront être appelées à participer à la prise en charge des travaux, en complément de la participation de Laval Agglomération.

Le stade d'athlétisme est utilisé par les clubs locaux



© Chloé BRÉHIN - Laval Agglo

## L'ACCUEIL DES COMPÉTITIONS NATIONALES D'ATHLÉTISME BIENTÔT POSSIBLE

**Le stade d'athlétisme fait partie des équipements d'intérêt communautaire gérés par Laval Agglomération.**

Il est composé d'une piste de 400 mètres avec huit couloirs (surface en matériau synthétique), d'un bloc technique comprenant des locaux de rangement, des vestiaires et une tour de chronométrie. Il comprend également des aires de lancers (marteaux, javelots, disques). Le stade d'athlétisme est très fortement utilisé par les clubs locaux d'athlétisme, ainsi que par de nombreuses écoles, des collèges et des associations scolaires (UNSS, UGSEL) pour des entraînements et des compétitions.

Parmi les sportifs qui utilisent le stade, on compte notamment la célèbre lavalloise Manuela MONTEBRUN, double médaillée de bronze des championnats du monde d'Athlétisme en 2003 et 2005. Mais il est très fréquent que les vestiaires soient insuffisants pour accueillir l'ensemble des usagers. Par ailleurs, l'organisation de compétitions nationales impose d'être doté de locaux antidopage et d'une infirmerie. L'aménagement de vestiaires supplémentaires et de locaux antidopage a donc été décidé sur 100 m<sup>2</sup> supplémentaires. Le montant total des travaux est de 234 000 €. Les travaux de construction ont débutés en 2018 et seront livrés en mai 2019, ce qui permettra d'accueillir les épreuves combinées du championnat de France d'Athlétisme, programmées les 15 et 16 juin 2019.



© Hervé ROUSSEAU/UGSEL - Ville de Laval

La piscine de Saint-Nicolas, un équipement Laval Agglo

## UN TERRITOIRE DE VIE

### C'EST DURABLE

#### La dématérialisation des demandes de subventions

Laval Agglomération, comme de nombreux autres partenaires financiers auprès du monde sportif, a décidé de retenir un mode de dépôt des dossiers de demandes de subventions exclusivement par voie dématérialisée. Cela concerne les fonds dédiés aux sports, le Fonds d'Aide à l'Événementiel Sportif (FAES) pour les événements d'envergure nationale ou inter régionale, et le Fonds d'Aide au Sport de Niveau National (FASN). L'accès aux dossiers de demandes de subventions est mis à disposition des clubs et associations sportives par téléchargement directement depuis le site internet de Laval Agglomération ([www.agglo.laval.fr](http://www.agglo.laval.fr)).

### SUR LE VIF

#### Une véritable politique sportive

En partenariat avec le Stade Lavallois, Laval Agglomération soutient la présence d'une équipe professionnelle de football sur son territoire et l'aide à atteindre ses objectifs sportifs et éducatifs. Ce partenariat vise aussi à promouvoir le rayonnement de l'image de Laval Agglomération en développant une politique sportive d'animation et d'insertion des jeunes par le sport. Cela se traduit par des journées découvertes avec les partenaires éducatifs et socio-éducatifs (visites organisées du stade et du centre d'entraînement des Gandonnières), et des animations dans les écoles, maisons de quartier, clubs de football. Ainsi, au stade Francis Le Basser, quatre mercredis « Tangos » sont organisés dans la saison sportive et pendant les vacances scolaires (fin août, fin octobre, février et avril), auxquels sont invités et sélectionnés des clubs locaux et l'équipe professionnelle du Stade Lavallois. Des ateliers ludiques et des animations footballistiques sont mis en place. Les enfants sont ensuite conviés à assister à un match de professionnels.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'encourager la réussite collective, l'accès à des infrastructures en bon état est essentiel. Le dynamisme des clubs, l'action de Laval Agglomération conjuguée à celles des communes, constituent de sérieux atouts pour le développement du sport, facteur de bien être, de lien social et de rayonnement. Les équipements pris en charge par l'agglomération sont : la piscine Saint-Nicolas, l'Aquabulle, le golf de Changé, le stade d'athlétisme de Laval, le stade Francis Le Basser, le centre d'entraînement des Gandonnières, les terrains synthétiques Louis Béchu et celui des Gandonnières, le terrain Galbé à Bonchamp.

## TOURISME : promouvoir le professionnalisme



### 2018 en chiffres...

Le site internet de l'Office de Tourisme a enregistré **285 000 visites**.

Le Journal du P'tit Gibus, qui recense toutes les activités à faire pendant les vacances scolaires, a été téléchargé **2 859 fois**.

La 4<sup>e</sup> édition de la Vélo Agglo Rétro a accueilli **291 participants**.

**2 853 congressistes** ont été hébergés sur le département de la Mayenne.

**338 600 €** ont été alloués pour la rénovation d'établissements hôteliers.

### ÇA ROULE TOUJOURS POUR LA VÉLO AGGLO RÉTRO

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, l'agglomération lavalloise a accueilli la Vélo Agglo Rétro le 17 juin 2018. Cet événement constitue l'une des missions phares de l'Office de Tourisme. Son objectif : promouvoir les communes de Laval Agglomération via des animations et développer la randonnée cyclotouriste sur les chemins bucoliques. 291 personnes ont participé cette année et 15 encadrants.

Cette année encore, les participants ont pu profiter des nombreuses animations proposées par les partenaires tout au long du parcours, depuis la place de la Trémoille de Laval jusqu'à la halte fluviale, en passant par Changé, Saint-Jean-sur-Mayenne et Louverné : relooking vintage, musique et concerts, apéro et pique-nique, studio photos éphémère... La traditionnelle Course de serveuses et garçons de café a compté 27 participants, quant au concours d'Élégance, Dress Code & Vélos customisés, il a enregistré 18 Paulettes. Plus de 500 photos ont été prises et une vidéo a été réalisée à l'issue de cette journée.



La Vélo Agglo Rétro du 17 juin 2018 dernier



### SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME

Attentive au développement du tourisme, Laval Agglo s'est fixée pour ambition d'accompagner les professionnels du secteur qui souhaitent améliorer la qualité d'accueil, le confort ou la sécurité de leurs lieux d'hébergement, qu'il s'agisse d'hôtels ou de gîtes. **C'est ainsi qu'en 2018, la collectivité a alloué 338 600 € pour aider au financement de deux projets de rénovation dans des établissements hôteliers situés sur Laval Agglomération.**

Pour le premier, qui se trouve à Laval, il s'agissait de réhabiliter et de rénover une maison en deux appart'hôtels sur une surface de 100 m<sup>2</sup>. Pour le second, à Louverné, la création d'hébergements tout confort adaptés aux séminaires étaient concernés. Pour être éligible à cette aide à l'immobilier économique, le projet devait porter sur un montant minimum de travaux de 100 000 €. L'objectif de Laval Agglo est de soutenir les professionnels du tourisme sur des projets d'envergure.



285 000  
VISITES



### C'EST DURABLE

#### Deux nouveaux bateaux électriques

Particulièrement concerné par les questions environnementales, l'Office de Tourisme a investi dans deux nouveaux bateaux Scoop à propulsion électrique. Finis les rejets toxiques et les nuisances sonores, ces bateaux fonctionnent à l'énergie électrique et ont une autonomie de sept heures. Ils peuvent accueillir sept personnes pour une journée complète (avec la possibilité de pique-niquer sur l'embarcation). Avec ces nouvelles acquisitions, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération propose un parc de bateaux propres avec ses bateaux électriques qui vont progressivement remplacer les autres bateaux à moteur thermique (les Capucines et les Libellules).

### SUR LE VIF

#### Ça clic sur le site !

Le site internet de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération ([www.laval-tourisme.com](http://www.laval-tourisme.com)), qui présente les activités culturelles, touristiques et patrimoniales du territoire, est toujours plébiscité par les internautes. Ce site « responsive design » (qui s'adapte à tous les supports : tablettes, smartphones, PC) a enregistré une hausse significative de visites en 2018 avec près de 285 000 visites. La rubrique Agenda, mise à jour quotidiennement, connaît un véritable succès, ainsi que les circuits de randonnée à télécharger gratuitement. À noter : le *Journal du P'tit Gibus*, qui recense toutes les activités à faire pendant les vacances scolaires, enregistre 6 049 visites et 2 859 téléchargements toutes périodes confondues. Très demandé par les parents et/ou grands-parents, ce document est aujourd'hui le plus téléchargé du site. De quoi satisfaire les prestataires qui présentent leurs offres dans ce journal édité avant chaque période de vacances scolaires.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2010, l'Office de Tourisme organise des congrès et des séminaires pour les entreprises, associations et fédérations mayennaises et nationales. Ses excellents résultats en 2018 et son adhésion au réseau « Congrès-Cités » des offices de tourisme ont conforté le positionnement de Laval Agglo dans cette mission de développer le tourisme d'affaires. Ainsi, 2 853 congressistes ont été accueillis sur le département de la Mayenne en 2018. La durée moyenne d'un congrès-séminaire est de trois jours dont deux nuits sur place. Un partenariat avec une dizaine d'hôtels est actuellement en cours.

# UNE COLLECTIVITÉ **PERFORMANTE**





P42  
**LA DÉMARCHE**  
de performance

P44  
**RESSOURCES :**  
optimiser  
les services

P46  
**UN BUDGET  
MAÎTRISÉ**  
dans un contexte  
de reprise  
économique

## LA DÉMARCHE de performance



### 2018 en chiffres...

La mutualisation sur Laval Agglomération, c'est **183 agents mutualisés** répartis au sein de **14 services communs**, soit **33 % de l'effectif communautaire**. Parmi ces agents, **93 % travaillent pour la Ville de Laval et Laval Agglomération**, et **7 % pour l'ensemble des communes** du territoire intercommunal. C'est aussi **45 groupements de commandes ouverts aux 20 communes** et au CCAS de Laval.

### LA MUTUALISATION PORTE SES FRUITS

Adopté le 29 juin 2015, le schéma de mutualisation avait fixé **trois objectifs : assurer le maintien (voire le développement) du service public, développer les solidarités intercommunales et générer des économies en optimisant nos modes de fonctionnement.**

Si l'objectif financier n'était pas premier, la mutualisation apparaît aujourd'hui comme un levier efficace pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement à moyen et long terme. La mutualisation des fonctions administratives engagée en 2015 a déjà commencé à porter ses fruits et la masse salariale a baissé en 2018. Ceci résulte de la réorganisation des Ressources (direction générale des services et adjoint Ressources) ainsi que du service Assemblées, rendue possible grâce à la mutualisation du pilotage des activités supports, un changement de certaines procédures, la disparition de doublons et un renforcement des compétences et de la technicité des services.

**Ces transformations ont généré une économie d'environ 140 000 € qui compense l'évolution naturelle et réglementaire de la masse salariale.** Cette maîtrise de la masse salariale s'est donc accompagnée d'un accroissement de l'expertise des fonctions ressources qui profite à tous : Laval Agglomération, Ville de Laval et communes (recherche de financements,...).



© AdobeStock

## UNE COMMUNICATION INTERNE ET MANAGÉRIALE RENOUVELÉE

L'année 2018 a été propice au renouvellement de la stratégie de communication interne et managériale avec la mise en œuvre de nouveaux outils et la création de nouveaux supports. Ainsi, la Lettre aux agents est devenue mutualisée sous un format quatre pages. Quant au site intranet commun pour l'ensemble des collectivités, il a été mis en ligne mi-avril avec une arborescence qui donne accès aux services, aux portails thématiques (ressources humaines, CCAS,...), à une plateforme de documentation, une gestion individuelle de ses applications, et à plus de 130 actualités diffusées.

Les managers ont pu échanger et travailler en ateliers lors de deux rencontres organisées en janvier et juin. Le premier séminaire du comité de direction (CoDir) qui s'est tenu en avril, a permis de valider la stratégie de communication pour les deux prochaines années et de fixer le cycle annuel de gestion, dont la préparation du budget et les projets annuels de performance font partie intégrante.

Lors de la rédaction de la stratégie de gestion 2018-2021, chaque direction s'est employée, en lien avec les élus, à programmer ses différentes missions et à définir les moyens nécessaires pour les trois années à venir.



© iStockphoto

Mise en place d'une aide  
à la recherche de financements

## C'EST DURABLE

### Diminution de l'empreinte carbone du portage du courrier interne

Le schéma de mutualisation, adopté le 29 juin 2015, prévoyait l'étude de la mutualisation des fonctions liées à la gestion du courrier. Les services concernés de Laval Agglomération et de la Ville de Laval se sont donc rapprochés et ont instauré un portage commun du courrier, à titre expérimental, en juin 2017. Cette expérimentation de circuits communs de portage du courrier interne (entre les différents sites communautaires et municipaux), a été réalisée pendant plus d'un an. En 2018, l'expérimentation s'est transformée en prestation de services car le bilan était positif : maintien des effectifs, suppression des dessertes en doublon, regroupement des sites desservis. Au final, Laval Agglomération et la Ville de Laval ont pu rationaliser le nombre de passages et donc diminuer l'empreinte carbone de leur portage du courrier interne.

## SUR LE VIF

### Un nouveau schéma de mutualisation

La création d'une nouvelle structure intercommunale, issue de la fusion du Pays de Loir et de Laval Agglomération, impose d'adopter un nouveau schéma de mutualisation. Certaines orientations faisant l'unanimité guideront la rédaction du schéma de mutualisation de l'EPCI fusionné (Établissement Public de Coopération Intercommunale). On trouve parmi ces orientations : la désignation d'un « référent mutualisation » dans chaque commune, le maintien des mutualisations existant sur les deux anciens territoires quelle que soit leur forme (service commun, groupements de commandes, prestations de services, mise à disposition individuelle d'agent ou de service, prêt de matériels), ou encore le développement de l'accompagnement des communes dans l'exercice de leurs compétences. Cette écriture obligatoire ne sera cependant pas accompagnée d'un plan d'action détaillé car le schéma a vocation à ne s'appliquer que sur une seule année. Il permet toutefois d'engager une réflexion sur les orientations à inscrire dans le schéma de mutualisation 2020-2026 du futur mandat.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### L'aide à la recherche de financements

L'offre de prestations aux communes a été enrichie par une aide à la recherche de financement. Des directeurs généraux de services et secrétaires de mairie ont travaillé avec Laval Agglomération pour identifier les besoins des communes et délimiter le périmètre d'intervention d'un futur service communautaire. La feuille de route du nouveau service « politiques contractuelles » définit 5 axes : organiser un guichet unique, c'est-à-dire disposer d'un référent pour les aides régionales, départementales, communautaires et de l'État ; informer sur les appels à projet afin d'anticiper au maximum la constitution des dossiers ; conseiller les communes au sujet des subventions (comparer les critères d'éligibilité, le taux,...) pour optimiser le plan de financement d'un projet ; mettre en place des alertes sur le suivi financier (acompte, solde, communication,...) ; prévoir des partages d'expériences, notamment sur des montages financiers particuliers.

## RESSOURCES : optimiser les services



### 2018 en chiffres...

**23** réunions de présentation du RGPD ont été organisées auprès des directions et des services. Environ **220** fiches de traitements ont été répertoriées dans le registre. **14 932** factures ont été reçues en 2018 par la Trésorerie.

### LA CHAÎNE COMPTABLE DÉMATÉRIALISÉE

**Afin de sécuriser davantage les transmissions et de limiter l'usage du papier, la chaîne comptable de Laval Agglomération a décidé de dématérialiser ses procédures.** Au niveau des marchés publics, toutes les consultations d'un montant supérieur à 25 000 € HT font désormais l'objet d'une dématérialisation complète de leur instruction, et ce depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Désormais, l'envoi du dossier de consultation, la réception des offres, la correspondance avec les entreprises et la notification, tout se fait en ligne.

Pour accompagner les services à ce changement, trente ateliers de la dématérialisation se sont tenus au 1<sup>er</sup> semestre 2018. De la même manière, toutes les pièces justificatives pour le paiement (factures, marchés, conventions, contrats,...) sont aujourd'hui transmises de manière dématérialisée à la comptabilité via le portail Chorus Pro. Pour accompagner nos fournisseurs à ce changement, des contacts ont été pris avec certains d'entre eux pour les orienter vers cette plate-forme. Les résultats ont été immédiats : fin 2018, le nombre de factures papier avait déjà été réduit.





## PROTECTION DES DONNÉES : LE RGPD MIS EN ŒUVRE

Depuis le 25 mai 2018, une nouvelle réglementation sur la protection des données s'applique sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) vise ainsi à encadrer l'utilisation des données personnelles en imposant de nouvelles obligations aux entreprises et aux administrations.

Au niveau de Laval Agglomération, un agent du service juridique a été désigné délégué à la protection des données (DPO) pour l'Agglo, la Ville, le CCAS et le Théâtre. Son rôle consiste notamment à informer, conseiller, veiller au respect de la réglementation, coopérer avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés),...

La mise en place d'un inventaire constitue la première étape de la mise en conformité. Ce document vise à recenser l'ensemble des fichiers qui sont utilisés par les différents services : les données personnelles (adresses mail professionnelles, adresses IP, listes nominatives, factures, numéros de téléphone, plaques d'immatriculation,...), mais également les fichiers du type Excel créés pour le suivi de nos missions. Compte tenu de la variété des fichiers de données concernés, ce travail de recensement a été très conséquent.



## C'EST DURABLE

### AlternaTri

Concernée par les questions environnementales, Laval Agglomération a souhaité s'inscrire dans une réelle démarche durable. Cela passe notamment par la dématérialisation des procédures et des factures. Mais ce n'est pas tout et depuis 2010, elle fait appel à AlternaTri, une entreprise qui assure la collecte mensuelle des papiers de bureau ainsi que la destruction des archives, leur transfert et le versement aux archives départementales. En 2018, près de 4 tonnes de papier ont ainsi été récoltées. L'entreprise, qui opère sur tout le territoire mayennais, a pour objet principal l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi par l'activité économique.

## SUR LE VIF

En plus de la dématérialisation des documents d'urbanisme, le service SIG (Système d'Information Géographique) de Laval Agglomération collabore avec d'autres services afin de simplifier l'accès aux données aux agents et aux habitants. L'objectif est aussi d'enrichir la réflexion autour de la mise à disposition des documents relatifs aux politiques publiques dont Laval Agglomération a la responsabilité. Ainsi, via la plate-forme arcOpole PRO, il existe désormais une carte répertoriant l'ensemble des points de collecte de déchets à proximité d'une adresse renseignée, ainsi qu'un accès direct au calendrier des collectes en porte à porte. Le service SIG a également travaillé à l'intégration des données du recensement des arbres réalisé par l'ONF (Office National des Forêts) et au développement d'un outil de suivi de leur entretien pour la commune de Changé. Il a aussi œuvré à la création d'un outil pour répondre aux évolutions réglementaires liées au déploiement de la fibre optique sur les 34 communes du territoire.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agents de Laval Agglomération ayant accompli au moins une année de service de manière continue, peuvent choisir de bénéficier du dispositif CET (Compte Épargne Temps). Celui-ci permet à tout salarié volontaire de bénéficier de jours de congés rémunérés ou d'un complément de rémunération, en échange de périodes de congés ou de sommes d'argent qu'il aura « stockées ». À noter : le nombre de jours pouvant être épargnés sur le CET ne peut excéder 60 jours. Les 20 premiers jours épargnés sont utilisés uniquement sous forme de congés, les autres (entre le 21<sup>ème</sup> et le 60<sup>ème</sup>) peuvent être utilisés sous forme de congés, être payés ou même convertis en points RAFF (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique).

## UN BUDGET MAÎTRISÉ dans un contexte de reprise économique



### 2018 en chiffres...

Le budget de l'agglomération pour l'année 2018 s'élevait à :

**98,7 M€** de dépenses réelles dont  
**74,1 M€** en fonctionnement  
et **24,6 M€** en investissement.

### UN BUDGET MAÎTRISÉ ET MARQUÉ PAR LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

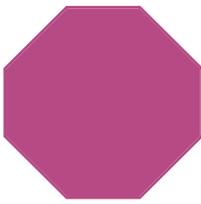
En 2018, Laval Agglomération a poursuivi sa politique budgétaire dessinée lors du **Débat d'Orientation Budgétaire 2015**, prenant en compte une maîtrise des charges de fonctionnement dans un contexte de reprise économique. Ainsi, le transfert de la compétence enseignement artistique a entraîné une évolution du budget consacré à l'activité du conservatoire, compensé par une diminution des dotations communautaires aux communes.

Dans le budget 2018, plusieurs axes ont pu être développés :

- > la poursuite de la politique économique à travers l'aide à l'immobilier économique et l'aménagement de zones économiques,
- > la participation au projet PDELM (projet de Parc de Développement Économique Laval-Mayenne),
- > la poursuite des travaux concernant le pôle d'échanges multimodaux de la gare,
  - > le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal),
  - > les travaux de réhabilitation pour le bâtiment 52 destiné à accueillir les services de l'agglomération,
  - > le lancement de la construction du nouveau conservatoire de Laval Agglomération,
  - > la politique locale de l'habitat.

L'agglomération a par ailleurs continué de déployer son programme de conteneurs enterrés et de renouvellement des bus servant au transport public des voyageurs.

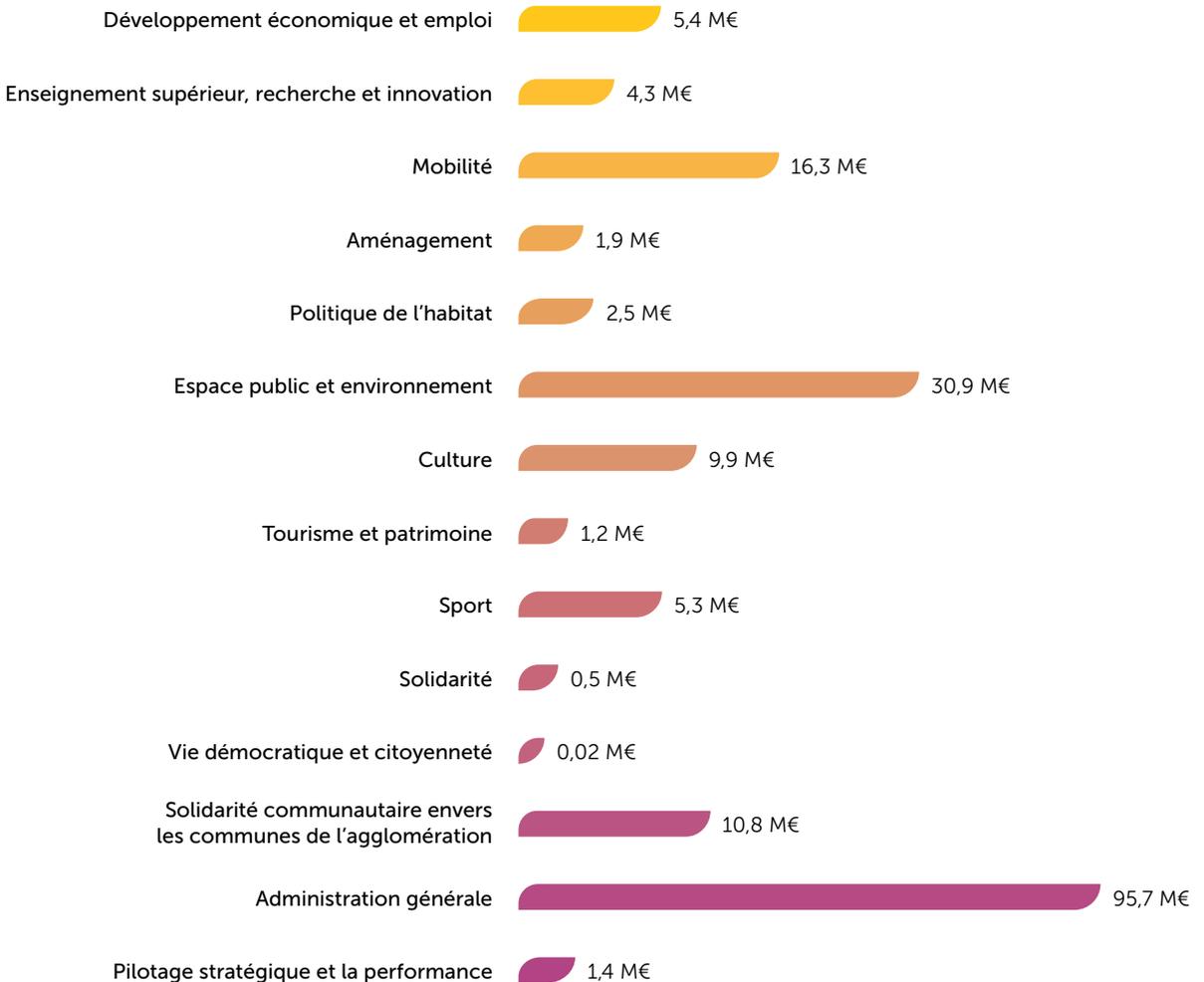




## UNE PRÉSENTATION PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Dans le cadre de leur démarche de performance la Ville de Laval et Laval Agglomération ont adopté une segmentation budgétaire commune. Cette nouvelle organisation offre une vision consolidée des dépenses engagées par politique publique.

### EN 2018, LAVAL AGGLOMÉRATION A CONSACRÉ :





*Hôtel communautaire  
1, place du Général Ferrié  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex*

**T 02 43 49 46 47**  
*F 02 43 49 46 50  
laval-agglo@agglo-laval.fr*

**[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)**

